Hebdomadaire français et catholique au service du Nord-Ontario

L'AMI DU PEUPLE

"Je crains Dieu, cher Abner et n'ai point d'autre crainte" - Racine

VOL. XXI — No. 49 Sudbury, Ont., le 28 mai, 1964 le numéro: 10 cents

Le "petit concile" en assemblée plénière

Des recommandations intéressantes et discutables

SUDBURY — Son Excellence Mgr Alexander Carter présidait dimanche le 17 mai dernier à une assemblée plénière du "petit concile" du diocèse du Sault - Sainte - Marie en l'auditorium du Marymount College. Ces assises qui devaient réunir tous ceux qui avaient participé aux travaux du "petit concile" à l'automne de 1963, ne comptaient qu'une faiblesse assistance courageuse composée en grande partie de prêtres, religieux et religieuses.

La journée choisie pour cette réunion coïncidait malheureusement avec la première grande fin de *semaine* de l'année et les délices du grand air l'emportant . . . il arriva que certains "conciliaires" pouvaient difficilement concilier deux situations si diamètralement opposées. Loin d'être un conciliabule, cette réunion fut en quelque sorte une suite ininterrompue de révélations qui rendaient compte du travail particulier accompli l'automne dernier par les diverses commissions formées pour étudier un sujet déterminé.

On se rappelle que ce"petit concile diocésain", une initiative laborieuse de Mgr Carter, avait pour but de réunir religieux, religieuses, prêtres et laïcs, afin de connaître leurs vues et leurs suggestions vis-à-vis des questions importantes discutées au préalable lors du Concile du Vatican. Le diocèse, divisé en trois doyennés, soit: North Bay, Sudbury et Sault - Sainte - Marie, chaque doyenné comprenait deux sections: anglaise et française. Chaque section était divisée en commissions: liturgie, éducation, laïcat, moyens de diffusion, vocations, etc. Chaque commission se choisissait un responsable qui devait récupérer fidèlement tous les arguments pour et contre sur les problèmes que les autorités avaient soumis à la discussion. Le résultat épuré, avait été rédigé de façon à présenter un exposé succint du sujet en cause.

Dans un mot d'introduction, Mgr Alexander Carter a rappelé à son auditoire qu'en définitive, "ce sont les évêques du monde entier qui prennent les décisions finales dans l'Eglise universelle, mais que le Renouveau atteint l'Eglise entière où elle se trouve, comme elle se trouve, dans la personne du peuple de Dieu qui comprend tous les éléments qui forment l'Eglise dans un diocèse: évêque, prêtres, religieux, religieuses et laïcs. Il était nécessaire alors de convoquer cet état-major du diocèse afin que s'établisse un dialogue . . . d'ici la création du "petit concile diocésain".

"Et pour réussir, il faut laisser de côté nos préférences et nos préjugés. Il ne faut pas perdre de temps à discuter de choses insignifiantes, de théories personnelles plus ou moins frivoles. Il faut créer à tout prix cet esprit de réforme, basé sur la réalité. Il ne faut pas détruire pour le plaisir de détruire. Il y a des choses beaucoup plus importantes à réaliser".

Les sections anglaise et française ayant été réunies sous un même toit, on s'est rendu compte que le problème du bilinguisme, toujours aigu dans notre région, mal disposait une partie de l'auditoire, ce qui faisait dire à Mgr Murphy dans la présentation de son travail: ". . . je suggère qu'on fasse du magasinage pour l'équipement nécessaire à la traduction simultanée".

Chaque commission présentait un rapport en anglais et en français et on réalisait très bien par le contenu quasi fidèle des textes que les recommandations des conciliaires étaient presque unanimes sur plusieurs points. C'eut été un travail de missionnaire de vouloir résumer, pour le bénéfice de nos lecteurs, tous les rapports présentés, aussi se permettra-t-on de présenter quelques suggestions intéressantes dévoilées au cours de ces assises. Il semble que c'est la commission de la liturgie qui a pris la vedette avec une foule de recommandations, la plupart dis-

(suite à la page 2)

M. Roger Joly, secrétaire - correspondant de la section 6500 des Métallos, s'est vu décerné une bourse de $1,300. afin de poursuivre des études au Collège des Travailleurs du Canada à l'Université de Montréal. Ce cours de huit semaines débute le 7 juillet prochain. M. Roger Joly l'emporta sur plus de 100 candidats à travers le Canada. Cette bourse est offerte par le Comité d'éducation des Métallos.

MALAISE A LA LAURENTIENNE

Démission spectaculaire du doyen

SUDBURY — Le conflit Bourbeau-Mullins à l'Université Laurentienne, qui a failli dégénérer en scandale, a été rendu public pour la première fois vendredi dernier alors qu'un quotidien local annonçait en manchette la démission du doyen de la faculté des Arts et des Sciences de l'Université, dénonçant le "niveau académique trop faible" de l'institution.

Le Dr Gérard Bourbeau, B.A., B.Sc. (Laval) et Ph.D. (Wisconsin), est un expert en minéralogie. Il accuse les autorités universitaires d'employer trop d'argent à construire des édifices somptueux en sacrifiant le niveau académique de l'université. M. Bourbeau précise qu'à son arrivée à Sudbury, la situation laissait beaucoup à désirer et que malgré ses instances, on n'a pas voulu lui accorder les moyens d'y remédier. Le doyen alla jusqu'à dire qu'il n'est pas d'accord avec la compétence du recteur Mullins, qui a été choisi par le Conseil des Gouverneurs. Il aurait fallu selon lui, nommer un vice-recteur d'une université déjà établie.

Cette "bombe" qui éclata quelques jours seulement avant la collation des grades causa un certain malaise sur le campus universitaire. Cependant, lundi soir dernier, les "adversaires" se sont rencontrés sur la même estrade à la remise de diplômes académiques aux finissants '64. Le recteur Mullins a profité de l'occasion pour refuter les assertions du doyen, disant que le niveau académique de la Laurentienne était très bien vu de toutes les grandes universités canadiennes et américaines.

M. Bourbeau, commentant le lendemain sur les arguments du recteur Mullins, soutint qu'il a raison et qu'on essaye de camoufler la situation.

La démission du doyen Bourbeau, soumise en février dernier, entrera en vigueur le 30 juin prochain, malgré les efforts du Conseil des Gouverneurs d'en dissuader son auteur.

Carl Legault est candidat libéral

STURGEON FALLS (Ont.) — M. Carl Legault, homme d'affaires de cette localité et avantageusement connu dans tout le nord de la province, a été choisi le 13 mai dernier comme candidat libéral aux prochaines élections fédérales partielles dans le comté de Nipissing qui auront lieu le 22 juin prochain.

Cette élection a été rendu nécessaire à la suite du décès en mars dernier de l'honorable J.R. Garland, député du comté et ministre du Revenu national dans le cabinet Pearson. La victoire de M. Legault à ce congrès de Sturgeon Falls a été officiellement proclamée dès le premier tour du scrutin alors qu'il l'emportait facilement sur son seul adversaire, Mme Margaret Garland, veuve de l'ancien député.

Le comté de Nipissing appartient aux libéraux fédéraux depuis 1921 et le nouveau candidat est le fils de M. Théodore Legault, lui-même député provincial libéral pour trois mandats. Les experts sont unanimes à dire qu'une victoire libérale le 22 juin prochain ne fait plus aucun doute, que la personnalité de M. Legault, ses talents d'organisateur et sa connaissance approfondie des problèmes du comté en font un candidat de premier choix.

Collation sollennelle des grades à l'Un. L.

M. Léo - Paul Demers, Secrétaire du Sénat académique de l'Université Laurentienne de Sudbury, nous apprend qu'à l'occasion de la Collation solennelle des grades le 25 mai 1964, l'Université a conféré le titre honorifique de docteur en droit à: **le Révérendissime W.L. Wright, Chancelier du Collège Thorneloe, et a: M. Benjamin F. Avery, président de la Campagne de souscription des fondateurs de l'Université Laurentienne.**

Le Révérendissime Wright a bien voulu accepter de prononcer l'allocution de circonstance.

La cérémonie avait lieu à l'auditorium de l'Ecole Secondaire de Sudbury à 8.15 du soir.

L'Ontario veut son drapeau!

LONDRES — Il est fort possible que l'Ontario choisisse son propre drapeau. C'est ce qu'on peut déduire des propos tenus mardi à Londres par le premier ministre ontarien, M. John Robarts, lorsqu'il a rencontré les journalistes.

On perquisitionne chez le directeur de "L'ALOUETTE"

TORONTO — Un porte-parole de la police municipale de Toronto a confirmé que des policiers ont fouillé l'appartement de M. Marc Foisy, le directeur de "L'Alouette", un hebdomadaire de langue française de la capitale ontarienne. Six détectives ont obtenu un mandat de perquisition après avoir reçu une certaine information. Il a refusé de révéler la nature de l'information et le pourquoi de la perquisition.

M. Foisy affirme que les policiers ont fouillé son logement tôt jeudi matin sous prétexte d'y chercher des armes et des munitions. Il s'est plaint que les policiers ont laissé l'appartement sens dessus dessous, après leur fouille qui a duré 20 minutes. La police torontoise a précisé que des membres de l'escouade anti subversive se trouvaient parmi les six détectives. Plus tôt, les dirigeants de la police de Toronto ont nié être au courant de l'incident.

Au cours d'une entrevue, M. Foisy a déclaré que des membres de l'Ordre de Jacques-Cartier ont peut-être mis la police à ses trousses parce qu'il lutte contre "La Patente". Il a précisé avoir reçu, il y a quelque temps, la visite d'un professeur canadien - français de Welland qui lui a fait clairement comprendre qu'il est membre de l'O.J.C., qui lui a dit que la politique éditoriale actuelle de "L'Alouette" n'est pas satisfaisante, et qui lui a demandé de former immédiatement un comité qui établirait la politique du journal, sans quoi il aurait des ennuis. M. Foisy affirme que le service du Canada d'Outre-Frontière pose la même condition pour lui verser les subventions qu'il réclame. Il ajoute que ses difficultés avec l'O.J.C. ont commencé alors qu'il a réclamé l'aide du ministère des affaires culturelles du Québec.

DES RECOMMANDATIONS . . .
(suite de la page 1)

cutables. En voici quelques-unes:

Que chaque fonction de la vie liturgique soit expliquée du haut de la chaire et même à l'école.

Qu'un laïc compétent dans un domaine particulier soit invité occasionnellement à présenter ses vues du haut de la chaire.

Qu'il y ait une retraite paroissiale par année et que l'une des journées de la retraite devienne une rencontre-forum sur un sujet déterminé.

Que les langues modernes remplacent le latin dans la liturgie selon le milieu en cause.

Qu'on abolisse les confessions durant la durée de la messe.

Que la cérémonie du mariage devienne plus enrichie, que les époux communient sous les deux espèces, qu'il n'y ait pas différentes classes de mariage.

Qu'il y ait une chapelle ardente dans l'église surtout là où il n'y a pas de salons funéraires.

Que la communion des fidèles ait lieu après la communion du prêtre et que le jeûne eucharistique soit aboli totalement.

Que les églises ne soient pas des constructions immenses, que les presbytères ne soient pas des maisons somptueuses mais deviennent partie intégrante de la structure de l'église tel que Saint-Dominique, Saint-Etienne, . . .

En ce qui concerne la commission sur les moyens modernes de diffusion tels que la presse, la radio, la télévision et le cinéma où il existe des problèmes réellement sérieux ce fut un exemple frappant d'escamotage. Si on a préconisé une meilleure connaissance de l'Eglise par les moyens de diffusion qui sont à notre portée, si on a constaté qu'il n'existait aucun contrôle sur les films dans les cinémas, ce qui fait de Sudbury en particulier un terrain d'essai pour tous les films à proscrire, on a constaté que c'est à Sudbury qu'il existe le moins d'intérêt pour la presse catholique, on a trouvé également que chacun se croyait imbu du métier de rédacteur de journal, que chacun voulait y mettre la patte sans connaître l'ABC du métier. En ce qui concerne le journal diocésain français, on a suggéré que son gérant soit un Canadien français, qu'il y ait une plus grande diversité dans les articles et que leur rédaction soit plus adaptée à la masse.

Dans le domaine de l'éducation, une seule recommandation importante domine tout le rapport. On constate un manque d'uniformité dans l'enseignement de la religion aux niveaux primaire et secondaire quand cet enseignement existe. Dans bien des cas, l'enseignement de la religion dans les écoles est presque nul. On exhorte les autorités à prendre les moyens nécessaires pour que cet enseignement de la religion se fasse à tous les niveaux de l'instruction et cela immédiatement.

La commission sur le laïcat a demandé une participation plus réelle des laïcs dans l'administration temporelle de la paroisse, qu'il y existe une tenue adéquate des livres, qu'il y ait consultation avant de prendre les décisions importantes affectant les finances paroissiales et que ce travail soit la responsabilité du comité paroissial en collaboration avec le curé.

En résumé, plusieurs bons points furent portés à l'attention des autorités ecclésiastiques, mais comme disait Son Excellence dans le mot de la fin: "Il ne faut s'attendre à ce que les désirs de tous et chacun soient exaucés. Nous étudions les problèmes ainsi que les solutions présentées et les décisions seront prises dans le plus grand intérêt des fidèles en général."

NORTHERN DANCER: un cheval en or

Northern Dancer, après avoir remporté le derby du Kentucky plus tôt cette saison, ce qu'aucun cheval canadien n'avait réussi avant lui, a gagné samedi dernier le Preakness, si bien qu'il lui suffit maintenant de sortir victorieux du Belmont pour se mériter la triple couronne des purs-sang. Le rapide coursier canadien s'est détaché de ses concurrents et a pris une avance de 2¼ longueurs avant de franchir le fil d'arrivée. Tout comme au derby, il était le deuxième favori auprès des parieurs. Son propriétaire, l'industriel torontois E.P. Taylor, a déclaré qu'il l'inscrira peut - être également dans le Queen's Plate à la piste Woodbine de Toronto le 20 juin. La bourse de $124,200 du Preakness porte les gains de Northern Dancer à $519,092, ce qui n'est pas si mal pour un cheval que les écuries Windfield de Taylor avaient offert en vente à $25,000 il y a deux ans sans trouver un acheteur. Le Dancer était monté par Bill Hartack, qui l'avait également dirigé dans sa victoire du derby.

LES CHIENS DE LA BONNE ENTENTE — Le Séparatisme est la mentalité de ceux qui se séparent d'une confédération mais la situation est sauvée quand ces caniches ont décidé de se faire les défenseurs de l'unité canadienne et à Toronto comme il se devait!

ONTARIO

Rappels . . .

concernant la marche à suivre pour rester assuré

ASSURANCE-

Si vous changez d'emploi, suivez soigneusement les instructions au verso du Certificat de Paiement, Formule 104, que votre groupe doit vous remettre.

HOSPITALISATION

Si vous venez d'avoir 19 ans, vous n'êtes plus assuré par le certificat de vos parents. Pour rester assuré, inscrivez-vous individuellement dans les trente jours. Les formules de demande sont disponibles dans les hôpitaux, les banques ou aux bureaux de la Commission.

DE L'ONTARIO

Si vous vous mariez, il faut payer la prime familiale pour protéger le mari, l'épouse et les dépendants qualifiables. Avisez votre groupe ou, si vous payez vos primes directement, avisez la Commission.

ONTARIO HOSPITAL SERVICES COMMISSION
2195 Yonge Street, Toronto 7, Ontario

Gardez toujours votre Certificat d'Assurance-Hospitalisation sous la main

VOULEZ-VOUS ÊTRE SERVI À DOMICILE?

Téléphonez! Pour les imprévus comme pour les nécessités de la vie courante, le téléphone vous permet d'obtenir sans sortir de chez vous les services dont vous avez besoin. Rassurant, indispensable, il est toujours à votre disposition—le jour et la nuit. Que feriez-vous *sans* votre téléphone?

BELL

Une compagnie canadienne appartenant à des Canadiens

Pour ou contre l'annexion aux 'U.S.A.'

Comment les Canadiens envisagent-ils l'annexion du Canada aux Etats - Unis? Le Magazine Maclean dans son dernier numéro donne les résultats d'un sondage fait selon des normes scientifiques dans toutes les provinces du Canada.

On reste étonné d'apprendre combien de Canadiens sont disposés à faire partie de la République voisine dans une union politique. Et on l'est encore plus devant la proportion de ceux qui verraient d'un bon oeil une union économique des deux pays.

Le Magazine analyse le sondage et indique les différences d'attitude entre le Québec et le reste du Canada, et entre les diverses régions, selon le degré de prospérité qui y règne et en fonction de plusieurs autres facteurs.

Dans le même numéro, Peter Newman étudie la conquête économique du Canada par les Américains et les répercussions que peuvent avoir sur la politique canadienne les quelque vingt milliards de dollars américains placés au Canada. Il analyse également l'évolution des relations entre le Canada et les Etats-Unis qui glissent vers une "continentalisation" économique. Il note enfin trois changements majeurs qui se sont produits récemment dans ce sens et qui ancrent davantage l'économie canadienne dans le cadre américain.

Enfin, sous la rubrique "Sauf vot' respect", Gilles Constantineau fait une sortie d'une rare véhémence contre l'American way of Life, et son opinion ne manquera pas de soulever de vives controverses entre les partisans de la vie à l'américaine et se ennemis.

Film documentaire du CN sur l'Alaska

MONTREAL — Un nouveau film documentaire du Canadien National a pour sujet une croisière en Alaska le long les côtes du Pacifique.

Ce court métrage en couleurs, d'une durée de 15 minutes, a pour titre l'Alaska, pays de croisière. Il a été réalisé par Les Film Crawley. On y voit les principaux moments d'une croisière de huit jours, allant de Vancouver au 50e Etat des Etats-Unis, à bord du luxueux Prince George.

Outre les scènes de la vie à bord, les escales, Prince Rupert, Ketchikan, Wrangell, Juneau et Skagway, et les visites aux endroits touristiques de ces divers lieux, donnent aux spectateurs l'impression d'être du voyage.

Les clubs sociaux, les groupements et les organisations qui désirent emprunter ce film n'ont qu'à en faire la demande à un représentant du Canadien National.Le prêt en est gratuit.

MICHAEL CONNORS joue le rôle de l'intrépide détective Nick, dans la série télévisée *Sur la corde raide*. Cette série est présentée le jeudi soir à 10 heures, au réseau français de Radio-Canada.

L'anglais remplace le latin dans la liturgie américaine

NEW YORK — L'Eglise catholique américaine a été autorisée par le Saint-Siège à utiliser l'anglais dans la liturgie à la place du latin.

Le cardinal Spellman, président de la conférence des évêques américains, qui a annoncé vendredi la nouvelle à la presse, a fait savoir que les textes dans la langue vernaculaire qui avaient été envoyés au Vatican à l'approbation de la commission sur le liturgie avaient été de fait approuvés.

"Dès que les ouvrages liturgiques nécessaires auront été publiés, a déclaré l'archevêque de New York, la conférence des évêques américains annoncera la date à laquelle la langue vernaculaire sera autorisée".

Les fonctionnaires ontariens réagissent

TORONTO — A moins que le gouvernement ne donne suite à leur requête d'ici le 1er juillet, les fonctionnaires de l'Ontario organiseront de vastes manifestations à travers la province. Le syndicat de la fonction publique de l'Ontario exige notamment la création par le gouvernement d'une équipe de négociateurs à plein temps, habilité à négocier à l'égard de toutes les questions. Le syndicat réclame en outre que des changements soient apportés aux fonctions de l'Ontario Joint Council (qui groupe les délégués du gouvernement et du syndicat) de sorte que celui-ci devienne un organisme de surveillance ayant droit de regard sur toutes les négociations. Il appartiendra aux dirigeants du syndicat d'arrêter la forme de ces manifestations.

Sur Jupiter, il fait plus chaud à l'ombre

L'atmosphère à la surface de Jupiter est plus chaude à l'ombre qu'au soleil, ont révélé des savants américains de l'Institut de technologie de Californie.

Le Dr Bruce Murray, professeur de science planétaire, a déclaré que des observations avaient permis d'établir que sur la surface de Jupiter éclairée par le soleil, la température était en moyenne de 110 dégrés centigrades au - dessous de zéro. En revanche, lorsque la planète est dans l'ombre d'une de ses lunes satellites, la température s'élève de plus de 38 degrés centigrades en 15 minutes. Ce phénomène fait que l'ombre supprime l'équilibre photochimique de l'atmosphère, a expliqué le Dr Murray.

Ulysse et Oscar est le titre d'une nouvelle émission pour enfants qui sera présentée à 5 heures de l'après-midi les lundis, mardis, mercredis et vendredis, à compter du 1er juin, au réseau français de télévision de Radio-Canada. C'est dans un chalet des Laurentides que se dérouleront les péripéties de la vie d'Ulysse (ANDRÉ CAILLOUX) et d'Oscar, le lion.

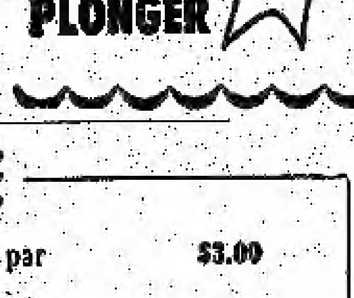

L'AMI DU PEUPLE

Fondé en 1942

Journal hebdomadaire publié et imprimé par
— Les Arts Graphiques Limitée —
122 rue Elm e. — Sudbury, Ontario

$3.00 par année

- Membre -
Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada - Central Press Canadian - Canadian Weekly Newspaper Association

Directrice
Mme Yvonne Lemieux

Rédacteur-en-chef
Germain C. Faucon

Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

SPORTS

$220,500 en prix distribués dans la NHL

Les Leafs de Toronto, vainqueurs de la coupe Stanley, se sont mérités un tiers du total des boni en argent remis par la ligue Nationale de hockey à la fin de la saison régulière et des éliminatoires de 1963-63. De plus, c'est un joueur des Leafs, l'arrière-garde Tim Horton, qui a récolté le plus fort montant d'argent en boni pour un seul joueur.

Le montant total des bonis décernés par la ligue s'est chiffré à $220,500 et a été distribué de la façon suivante: $135,000 aux quatre clubs qui ont participé aux séries de la coupe Stanley: $54,000 aux quatre clubs qui ont respectivement terminé la saison régulière en 1ère, 2e, 3e et 4e place; $18,500 aux joueurs choisis sur les deux équipes d'Etoiles et $13,000 aux trophées et à ceux qui ont déchoché les secondes places lors des scrutins.

Les Leafs ont encaissé un total de $76,250 en bonis divers. Ils ont reçu $63,000 pour leur conquête de la coupe Stanley, soit $1,500 par joueur — 18 au total — pour avoir triomphé en semi-finale et ensuite $2,000 par joueur pour être sortis vainqueurs dans la série finale; $9,000 pour s'être classés au 3e rang du classement final de la saison régulière — soit $500 par à leurs joueurs choisis sur les équipes d'As et enfin $1,000 comme argent de trophée.

Horton a encaissé $6,500. Sa part des éliminatoires a été de $3,500. Il a reçu, de plus, $2,000 pour avoir été choisi sur le premier club d'Etoiles à chacun des deux scrutins et sur le club d'As officiel; $500 pour s'être aligné avec le club qui a terminé la saison en 3e place et $500 pour s'être classé en 2e place lors du scrutin pour le trophée James Norris.

Les joueurs des Red Wings de Détroit ont reçu chacun $2,500 comme part des séries éliminatoires et aussi chacun $250 pour avoir terminé la saison en 4e place. Gordie Howe s'est mérité $1,750 de plus — club d'As et trophée — et le total des bonis pour les Red Wings se chiffre à $51,250.

Les Canadiens ont amassé en tout $48,750, dont $1,500 chacun pour avoir remporté le championnat et $750 chacun pour avoir participé à une semi-finale où ils ont été les perdants. De plus, Jean Béliveau, Charlie Hodge, Jacques Laperrière, John Ferguson et Dave Balon ont tous reçu des montants divers en bonis individuels.

Les Black Hawks de Chicago ont récolté $44,000, dont plus que la moitié du total versé par la ligue en boni pour des honneurs individuels et les clubs d'As. En effet, de ce total de $31,500 alloué par la ligue, les joueurs des Hawks ont récolté $17,000. Pierre Pilote et Ken Wharram ont alors reçu $3,500 chacun et Stan Mikita et Bobby Hull, $3,250 chacun. De plus, chacun des 18 joueurs du Chicago a récolté $750 pour avoir terminé la saison en 2e place et un autre $750 pour avoir participé à une semi-finale.

Des deux clubs qui n'ont pas gagné, les Rangers et les Bruins, Camille Henry a été le seul joueur à récolté un boni quelconque. Henry a reçu $250 pour avoir été choisi sur le 2e club d'Etoiles pour la seconde moitié de la saison. Si l'on tient compte enfin du montant qu'ils ont récolté comme membre d'une équipe qui a participé aux séries, les 18 joueurs qui ont récolté des montants quelconques comme bonis individuels ont amassé au total $74,500, soit le tiers du montant total des bonis remis par la ligue Nationale.

LE CHAT ET SON FLAIR — Cà sentait le poisson et le félin curieux voulait tout sentir sans payer. A la vue du "monstre" de 325 livres, un esturgeon capturé en C.-B. - notre solliciteur décida qu'il lui était inutile de s'attaquer à ce spécimen et s'en retourna l'estomac vide.

FREGAULT: "CE N'EST PAS L'O.J.C. QUI CHOISIT LES SUBVENTIONS"

Accuser le Service du Canada français d'Outre-Frontières d'être dominé par l'Ordre de Jacques-Cartier constitue une affirmation ridicule, a déclaré le sous - ministre des Affaires culturelles, M. Guy Frégault, de qui relève ce Service.

Mis au courant de reportages publiés sur le sort d'un hebdomadaire français de Toronto, l'ALOUETTE, dirigé par M. Marc Foisy, le sous-ministre des Affaires culturelles a ajouté qu'il retenait surtout un point, celui de la pseudo-domination exercée par l'Ordre sur le Service. Il y a par ailleurs, dans ces textes bien d'autres choses qu'on pourrait relever, mais céla ne ferait que donner de l'importance à une tempête dans un verre d'eau.

"Il est faux et ridicule d'affirmer une telle chose", a poursuivi M. Frégault. En effet, les journalistes qui citent à foison des extraits de lettres, auraient dû citer les communiqués par lesquels le ministère des Affaires culturelles a annoncé, il y a déjà plusieurs semaines, l'octroi de plusieurs subventions, dont certaines, dans la perpective qu'il adopte, n'auraient pas reçu l'approbation de l'Association d'Education d'Ontario.

Lorsque le directeur du Service du Canada français d'Outre-Frontière dit, dans une de ses lettres, qu'il ne peut agir qu'en vertu du principe qui consiste à aider les autres à s'aider eux-mêmes, il ne fait que se conformer à la ligne de conduite tracée par le ministère. Peut-on soutenir que M. Foisy a prouvé que ses compatriotes de la Ville-Reine l'aident et l'appuient? En outre, puisque Toronto en est, en l'espace de quelques années, à son deuxième essai, en matière d'hebdomadaire, n'est-il pas logique et normal de procéder avec prudence? Sans compter qu'une autre tentative dans le journalisme périodique en Ontario retenait simultanément l'attention du Service et nécessitait une certaine coordination afin d'éviter des injustices.

Congrès libéral en septembre '64

TORONTO — L'Association libérale d'Ontario a décidé samedi de tenir dans quatre mois un congrès au cours duquel un nouveau chef sera choisi. Il se peut que six candidats briguent les suffrages. En prenant cette décision, les délégués ont écarté le voeu du caucus libéral qui avait marqué sa préférence pour un congrès dans un an. La date prévue, estime-t-on, favorise deux des candidats: MM. Robert Nixon, et Andrew Thompson.

SUR L'EAU —
DANS L'EAU
A-T-T-E-N-T-I-O-N

NOTICE

NOTICE IS HEREBY GIVEN OF THE PASSING of by-law number 1-1964 on the 19th day of May 1964 by the Board of Trustees of the Roman Catholic Separate School FOR SCHOOL SECTION NUMBER 1 IN THE TOWNSHIP OF BALFOUR, Ontario, to borrow the sum of $62,500.00 for the purpose of the construction of an addition of 2 classrooms and general purpose room to the present school. The payment of the said sum of $62,500.00 and of the issue of debentures of $62,500.00 authorized by the said by-law of the Board of Trustees of the said Separate School is secured by a charge upon the school house property and premises and on the real and personal property vested in the Board of Trustees of the said Separate School and upon all the Separate School rates of the said Board, to be hereafter imposed until the said Debentures together with the interest thereon shall have been paid and satisfied. The said sum of $62,500.00 and the debentures issued by the Board of Trustees of the said Separate School shall be payable in 20 approximately equal instalments of principal and interest on the 1st day of June in each of the years 1965 to 1984 inclusive, together with interest at the rate of 6% per annum payable half yearly on the 1st of December & 1st of June in each and every year commencing on the 1st day of December 1964. If no application to quash this by-law is made within three months after publication of notice of the passing thereof, the by-law shall be valid notwithstanding any want of substance or form in the by-law in the time or manner of passing the by-law.

JOSEPHAT ST-ONGE
CHAIRMAN

RENE PLOUFFE
SECRETARY-TREASURER

L'Ontario possède tout ce que vous pouvez désirer pour des vacances uniques.

Avec une superficie de 415,000 milles carrés, l'Ontario offre à vos yeux une quantité de choses fascinantes: vieilles églises, châteaux anciens, musées d'art, plages sablonneuses, la Police montée en tunique rouge et des paysages de toute beauté, des vieux canons et des bistros en plein air.

Votre province est réellemen un endroit excitant et enjôleur. Profitez de l'été pour vous en rendre compte.

Pour plus amples renseignements écrivez au Département du Tourisme, Chambre 270, Hôtel du Gouvernement, Toronto, Ontario.

L'honorable James Auld,
Ministre

Vive la compagnie!

On est fier de montrer aux amis un bateau qu'on a fabriqué de ses propres mains. Tout en admirant le "chef-d'oeuvre", les visiteurs apprécieront un bon verre de Red Cap. Cette bière est rafraîchissante et délicieuse. La nouvelle étiquette or de la Red Cap annonce une bière exceptionnelle.

Savourez CARLING RED CAP